FEDERATION FRANCOPHONE DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEBOARD A.S.B.L.

206 rue Grange des champs 1420 Braine L'alleud
GSM : 0471/700.933 - EMAIL : ffsnw.asbl@gmail.com
N° d'entreprise : 418.200.751 - Tribunal de commerce de Nivelles
N° de compte bancaire : BE 75068246886851

http://www.skinautique.be

Bonjour Monsieur,

Voici, afin donner suite à notre entretien téléphonique, courriel,
les informations pour le passage du brevet de navigation.

Afin de préremplir votre inscription, j'aurais besoin de :

1. **Copie recto verso de ta carte d'identité**
2. **Votre adresse postale**
3. **Lieu de naissance, si vous avez une nouvelle carte d'identité**
4. **Numéro de GSM**

Ce sera en matinée, aux barrages de l'eau d'heure et l'examen à Lobbes.
Je vous envois plus de détails par la suite.

Etape 1 : Vous inscrire sur la plateforme des brevets.

Juste s'inscrire, pas besoin de demander de brevet.

C'est ici que vous retrouverez votre brevet national une fois le processus complet réalisé.

https://nccrequests.apps.mobilit.fgov.be/link/fed/E07

Vous aurez besoin de l'application **ItsMe.**

Si vous êtes redirigé, dans le menu déroulant, choisissez bien notre fédération !!

C'est ici que vous retrouverez votre brevet national une fois le processus complet réalisé.

Etape 2 : « Partie Théorique » - Peut-être passée après la partie pratique.

Voici le lien pour infos et inscription Examen Théorique – Directement au ministère :
https://mobilit.belgium.be/fr/navigation/navigation-de-plaisance/conducteur/apercu-des-brevets/brevet-de-conduite-restreint-et

Etape 2.1 :

Si vous avez besoin de cours, nous vous proposons d'étudier à votre rythme.

Il y a 3 parties :

1. Un cours a été préparé et est consultable en ligne .
   Il reprend la matière de l'examen restreint et général. E-Learning en auto-apprentissage : 55€.
2. Un livre d'exercices qui accompagne le E-Learning : 30€
3. Un module de révisions des questions d'examen. Vous télécharger le programme, vous intégrer le ficher de données et vous pouvez vous entrainer. Il est gratuit : 0,00€. C'est notre petit bonus.

BE64 0688 9335 3152 avec en communication **:**

1. **55,00€** pour l'E-Learning **: "EL + Nom + Prénom".**
2. **80,00€** pour l'E-Learning + le Livre d'ex. : **« EL+ livre + Nom + Prénom"**

Comme vous l'aurez constaté au point précédent, il y a 2 examens théoriques :
le restreint et le général.
Comme les 2 matières sont imbriquées, il est pédagogiquement plus intéressant de vous présenter la matière de façon global, ce qui vous permet avec un seul cours de passer les 2 examens.
Vérifier dans la **Partie 6 « Infos Complémentaire »** quel brevet correspond à vos besoins.

Etape 3 : « Partie Pratique ».

Pour les cours Pratique bateau, il y a 2 formules :

- 3h de cours + Examen = 350€ - Vous avez déjà piloté un bateau au moins une fois. Ce module vous permettent d'apprendre les manœuvres et points d'attentions qui seront cotés lors de l'examen.

- 6h de cours + Examen = 510 € - Vous n'avez jamais piloté de bateau.

Généralement, cours le samedi aux Barrages de l'eau d'Heure et examen le dimanche en matinée à Lobbes
Il est possible que nous nous déplacions dans d'autres clubs ou que nous modifions les dates en fonction de la météo, du groupement des réservations.

Vous pouvez réaliser la partie pratique avant la théorique. Vous avez 3 ans jour pour jour pour faire l'autre partie. Passé ce délais, vous devrez tout recommencer.

Voici le lien du Ministère, avec quelques informations complémentaires si besoin :
https://mobilit.belgium.be/fr/navigation/navigation-de-plaisance/conducteur/examens/examen-pratique-pour-le-brevet-de-navigation

Etape 4 : « Globalisation » + Attestation Médicale.

Quand vous avez les documents de réussite de votre ou vos Théorique.s + votre pratique, il faut que je fasse un dossier de "Globalisation" que je dois envoyer au Ministère.
Le cout sera de **55€.**

BE64 0688 9335 3152 avec en communication **"Globalisation + Nom + Prénom"**

Voici les documents à compléter et me renvoyer.
Attention, il y a une attestation médicale à me fournir :

« Prévoyez une visite chez votre généraliste ou tout autre Docteur en médecine. »

Document à faire compléter par celui-ci :

Suivre le lien : *Ctrl+ Cliquer sur le lien suivant : Attestation médicale pour la navigation de plaisance*

Etape 5 : « Reconnaissance à l'étranger » - Location de bateau, Jet ski, … en Europe.

ICC = reconnaissance européenne du brevet belge = *International Certificate for Operators of Pleasure Craft*

Infos :

https://mobilit.belgium.be/fr/navigation/navigation-de-plaisance/conducteur/apercu-des-brevets/brevet-icc

Le tarif est de 78€.

BE64 0688 9335 3152 avec en communication **"ICC + Nom + Prénom"**

Ayant toutes vos données, je fais l'encodage pour vous.
Normalement la procédure est à réaliser par vous en ligne.

Je suis toujours là pour vous accompagner dans vos démarches ...

Partie 6 : « Infos complémentaires ».

Vous avez besoin d'un permis de navigation si :

- vous utilisez le navire à des fins commerciales ou professionnelles
- ou le navire, propulsé par le moteur, peut naviguer à plus de 20 km/h
- ou la coque du navire dépasse les 15 mètres de long

L'obligation dépend de l'endroit où vous souhaitez naviguer :

- Le brevet de conduite **restreint** est valable dans les zones 0 et 1
- Le brevet de conduite **général** est valable dans les zones 0, 1, 2, 3 et 4 ;
- Le brevet de **yachtman** est valable dans les zones 0, 1, 2, 3, 4, 5 et 6 ;
- Le brevet de **navigateur de yacht** est valable dans toutes les zones, c'est-à-dire les zones 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7.

- Eaux intérieures :
    - Zone 0 : les plans d'eau fermés et non reliés à la mer, désignés par le ministre.
    - Zone 1 : toutes les eaux intérieures reliées à la mer, à l'exception de l'Escaut maritime inférieur.
    - Zone 2 : l'Escaut maritime inférieur.
    - Zone 3 : les ports de la Côte.
- Mer :
    - Zone 4 : la zone allant de la plage à 6 milles marins.
    - Zone 5 : la zone comprise entre 6 milles marins et 60 milles marins.
    - Zone 6 : la zone comprise entre 60 milles marins et 200 milles marins.
    - Zone 7 : la zone située au-delà de 200 milles marins.

Je suis toujours disponible.

Sportivement,

Xavier Bonnet
+32 471 700 933

FFSNW asbl

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES | Adeps